

Rhyton d'Asie Mineure à protome de cavalier

Autor(en): **Dunant, Christiane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **25 (1977)**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-728622>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Rhyton d'Asie Mineure à protome de cavalier

par Christiane DUNANT

Parmi les acquisitions qui sont venues enrichir les collections archéologiques du Musée d'art et d'histoire ces dernières années, un vase attire l'attention par son aspect inhabituel.

Il s'agit d'un rhyton, selon l'appellation usuelle donnée à ces récipients à boire ou à faire des libations, généralement en forme de corne à embouchure évasée, le fond percé d'un petit trou par lequel le liquide pouvait s'écouler. Ils peuvent être ornés d'un décor plastique, être façonnés entièrement en forme d'animal ou de tête d'animal, ou s'achever à la partie inférieure seulement par la tête ou tout l'avant-corps d'un animal. Cette forme de vase apparaît dès l'époque phéhellénique dans le bassin de la mer Egée, dès l'époque sumérienne dans le Proche-Orient, puis en Assyrie, dans l'empire hittite, et surtout dans le monde achéménide, repris de là dans l'art scythe ainsi que dans l'art grec et italote. Les prototypes en étaient en pierre ou en métal précieux, or et argent; ils furent souvent, par la suite, transposés plus modestement en terre cuite, comme celui que nous présentons ici¹.

Inv. MAH 21134. Haut. 32 cm; diam. embouchure, 18 cm (fig. 1 et 2). Acquis dans le commerce d'art, Genève, 1974. Provenance indiquée: Asie Mineure.

Bibliographie: *Genava*, n. s. 23, 1975, p. 278 (Nouvelles acquisitions); *Acquisitions et dons*, Musée d'art et d'histoire, Genève, 1977, pp. 10-11, n° 6.

Récipient en cornet, façonné comme un calice tronconique à embouchure évasée, et se terminant à la base en une partie modelée en forme d'avant-train (protome) de cheval avec son cavalier. Argile brune, lustrée à l'extérieur

sur les parties réservées, et décorée de dessins rouge brun et brun noir sur engobe blanc crème (ces couleurs seront désignées simplement par les termes rouge, noir, blanc, dans la suite de la description). Rebord et intérieur de l'embouchure réservés, lustrés. A l'extérieur, bord noir souligné d'une étroite bande de hachures noires sur fond blanc, puis d'un filet rouge entre deux filets noirs. Le calice, recouvert d'un engobe blanc, comporte deux zones à décor végétal bicolore séparées par un double bandeau rouge. La zone supérieure est décorée d'un rinceau ondulé constitué de trois lignes sinueuses, une noire entre deux rouges qui se ramifient pour former alternativement, vers le haut et vers le bas, une volute en spirale double, rouge et noire, accompagnée d'une petite grappe de baies, tantôt entièrement noires, tantôt cerclées de noir autour d'un centre blanc (sur le devant), au bout d'une tige rouge. Le dessin en est maladroit et tremblé. La zone inférieure comporte, entre deux lignes de hachures obliques noires, une guirlande horizontale de feuilles lancéolées, par paires alternativement rouges et noires accompagnées de deux lignes rouges se rejoignant en V; elle s'interrompt à l'avant pour laisser la place à la tête du cavalier.

A partir de là, le bas du calice s'augmente d'une partie modelée représentant un cavalier sur une protome de cheval aux pattes antérieures repliées. Le cavalier est appliqué contre la paroi du cornet, dont il paraît surgir, la tête de face, en relief, les bras détachés du corps et portés à l'encolure du cheval. Visage brun clair, couleur de l'argile lustrée, grands yeux cernés de noir, à cornée blanche et



Fig. 1. Rhyton du Musée de Genève.

pupille noire, barre de sourcils noirs, interrompue à la racine du nez, barbe embroussaillée, rendue par des hachures noires, sur le front, coiffure en bourrelet dentelé en relief, du ton de l'argile lustrée; justaucorps blanc à haut col côtelé marqué par des stries rouges, à manches longues et pantalon serré dans des bottines lacées, faites d'une semelle de cuir, rendue en argile lustrée, maintenue par des lacets rouges entrecroisés, à la façon d'espadrilles; tunique rouge, bordée en bas d'un large galon noir, à manches courtes noires, ornées d'un pompon noir se détachant sur la surface blanche de la manche du justaucorps; les mains peintes en noir, la gauche

tenant la rêne, contre l'encolure, la droite passée sous la têtière derrière les oreilles; de part et d'autre de chaque bras, épais trait rouge qui en souligne la forme. La tête et les épaules du cavalier sont cernées par une large bande noire, bordée en dessus par trois filets, un rouge entre deux noirs, l'espace entre la bande et le premier filet étant hachuré de traits noirs; à partir des épaules, ce décor fait le tour du vase horizontalement, séparant ainsi nettement les zones supérieures à décor végétal, propres au calice, de la partie inférieure représentant une forme animale.

Le cheval, dont l'avant-train fait saillie au bas du cornet, est recouvert, pour la tête, les épaules et le dos, d'un engobe blanc qui entoure aussi le corps du cavalier, alors que la partie inférieure du cheval, pattes antérieures, poitrail et ventre – celui-ci correspondant à la paroi du calice opposée à la représentation du cavalier – présente une surface en argile lustrée, interrompue seulement par une bande blanche, sur laquelle se détache un filet rouge entre deux filets noirs et qui représente la sangle retenant le tapis de selle.

La crinière est indiquée sur le front par une frange en relief, marquée de hachures noires et ornée d'une petite pendeloque rouge en son milieu. Les oreilles sont brisées, ainsi que la houppes de la crinière entre les deux oreilles; il n'en subsiste que la base, avec l'amorce de raies verticales rouges. De même avait été brisée la partie inférieure de la face, du chanfrein aux naseaux, avec le début des rênes. La restauration qui en avait été faite avant l'acquisition par le musée a été conservée pour des raisons d'esthétique. Il n'est donc pas possible d'en tenir compte pour une analyse stylistique de la tête du cheval.

Outre l'ensemble de la bride, le harnachement est complété par un tapis de selle, ou chabraque, avec collier de poitrail et ventrière. La têtière et la sous-gorge sont rendues par un simple trait brun, alors que les autres parties de la bride sont ornées de hachures noires entre deux lignes rouges. Le centre du frontal est marqué par un anneau rouge, et trois autres anneaux, un rouge et deux noirs, servent à la liaison sur la tempe des différentes courroies qui s'y rejoignent, frontal, montant,



Fig. 2. Rhyton du Musée de Genève.

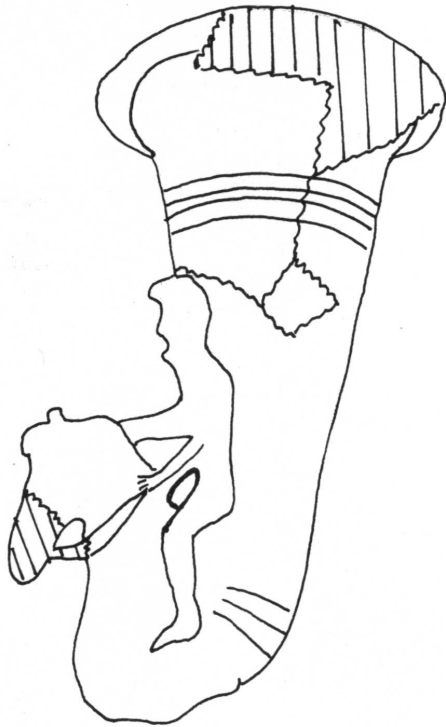


Fig. 3. Croquis des restaurations.

tête et sous-gorge. La chabraque est ornée d'un quadrillage noir, avec un point central rouge dans chaque carré. Elle est fixée à l'avant par un gros anneau noir à un large collier de poitrail en forme de croissant, bordé de hachures noires et décoré de triangles rouges délimités par des filets blancs. De l'angle antérieur de la chabraque partent deux petites volutes rouges, l'une sur l'épaule du cheval, l'autre, plus longue, sur le poitrail. En outre, il apparaît encore sous le collier de poitrail, entre les deux antérieurs, un grand ornement en forme de fleuron, dessiné d'un trait noir entre deux lignes rouges, qui représente peut-être une pendeloque attachée au collier. C'est aussi entre les deux pattes que se trouve foré le petit orifice d'écoulement inférieur du rhyton. Si les deux genoux du cheval sont brisés, paturons et sabots sont bien visibles, repliés contre le ventre. Enfin, un large disque, orné d'une croix blanche à longues branches minces sur un fond de hachures rouges, couvre l'épaule du cheval; il est bien conservé sur l'épaule droite, très effacé sur la gauche.

Le calice est recollé de plusieurs fragments, avec une lacune restaurée au plâtre et repeinte sur le bord droit de l'embouchure lorsqu'on regarde le rhyton avec le cavalier de face (fig. 3). La surface peinte est très érodée et piquetée au-dessus de la tête du cavalier. La restauration d'une partie de la tête du cheval et des rênes a déjà été mentionnée, ainsi que les parties brisées, non restaurées: oreilles, touffe de crinière et genoux².

En raison de son état de conservation remarquable dans l'ensemble, et de son décor plastique très intéressant, il était nécessaire de se poser la question de l'authenticité de la pièce tout entière. Un test de thermoluminescence opéré sur un échantillon prélevé dans la fracture des genoux du cheval³ a donné un résultat permettant de garantir l'authenticité de ce récipient⁴.

L'avant-train du cheval est façonné entièrement en ronde bosse. Fait au moule, il est rattaché au fond du cornet, dont on distingue à l'intérieur les stries du tournage jusqu'à l'endroit où le récipient est coudé pour se terminer plastiquement. De là, la partie moulée a été jointe par pression et lissage. A l'extérieur, le raccord apparaît entre les cuisses écartées du cavalier, séparées de l'encolure par une cavité dans laquelle on distingue la paroi originelle du récipient avant l'application de la partie en relief. Cela signifie que la protome de cheval, avec les jambes du cavalier, tirées d'un moule, a d'abord été fixée à la base du cornet, restée ouverte, puis que le corps du cavalier a été modelé en très léger relief contre la paroi du cornet, la tête de même, mais en haut-relief, et que les bras ont aussi été ajoutés en modelage libre. Nous trouvons donc trois techniques différentes employées sur le même vase: le tournage pour le récipient lui-même, le modelage direct pour les parties appliquées contre la paroi du calice et celles qui se relient au cheval, le moulage enfin pour toute la partie antérieure du cheval⁵.

Notre rhyton entre dans la catégorie des récipients à protomes d'animaux, telle que l'a définie K. Tuchelt dans son étude signalée ci-dessus, note 1. Il y démontre que cette forme particulière dérive de l'art achéménide et se répand de là vers la Grèce, et vers le

domaine scythe par l'intermédiaire des colonies grecques des côtes septentrionales de la mer Noire⁶. Il faut remarquer en particulier dans notre rhyton la façon dont les pattes antérieures sont repliées sous le cheval, qui est caractéristique des protomes d'animaux de style achéménide⁷, et fait entrer ce vase dans cette sphère d'influence. Il rappelle d'autre part par sa forme et ses couleurs la série de rhytons dits d'Amisos du Pont, du nom antique de la ville de Samsoun sur la mer Noire, où ont été trouvés, parmi de nombreux fragments de rhytons en forme de tête d'animaux, deux exemplaires à protome de bouquetin⁸ aux pattes repliées de la même façon, et qui se rattachent au fond d'un cornet, cerclé de bandes polychromes, du même type que le nôtre.

Une autre caractéristique rapproche ces pièces: la façon très particulière dont la protome forme avec le calice un angle aigu. Elle paraît typique des rhytons d'Asie Mineure: outre ceux d'Amisos, déjà signalés, il faut aussi mettre en parallèle ceux qui ont été décrits par H. de Genouillac dans son ouvrage sur la *Céramique cappadocienne*, parmi lesquels deux rhytons à protome de cheval, où l'encolure se redresse aussi très fortement vers le calice⁹. Mais, pour ces dernières pièces, c'est le seul point commun avec notre rhyton, car le modelé des chevaux diffère totalement, et il faut y noter une absence complète de polychromie, l'argile unie gris-noir, étant simplement lissée pour imiter le métal.

Tout récemment en revanche, un rhyton complet, très semblable au nôtre, a été présenté dans une exposition d'art antique des collections privées d'Allemagne du Nord, organisée à Hambourg¹⁰. De dimensions un peu inférieures (h. 29,3 cm, diam. 15,2 cm), il est aussi en forme de cornet, achevé par une protome de cervidé aux pattes repliées. Tout le vase est recouvert d'un engobe blanc à décor bicolore, de couleur rouille et brun-gris. Et surtout, le décor sur le calice comprend une zone de rinceaux qui rappelle celle de notre vase, bien qu'elle soit exécutée avec plus de finesse et de sûreté. Elle comporte, en combinaison avec une feuille de lierre à l'extrémité d'une tige incurvée – qui remplace la volute

de notre rinceau – un même motif de baies disposées de façon identique: trois en éventail au bout de courtes tiges et la quatrième diamétralement opposée, placée sur la tige principale.

Nous avons dans ces bandes de motifs végétaux en rinceaux l'imitation des décors ornant le sommet de rhytons en métal précieux, tels les rhytons à protome de cheval de Prague et de Leningrad, bordés à l'embouchure d'un rinceau à feuilles et à baies de lierre¹¹. Ce type de décor est devenu à la mode surtout depuis son emploi très large dans la céramique attique dite «West Slope» qui s'est développée et répandue dès la fin du IV^e siècle et au III^e siècle avant J.-C.¹².

La guirlande de feuilles lancéolées évoque aussi, pour sa part, le développement de ce motif, à partir des vases attiques à figures rouges, puis de la céramique italote, dans les décors des lagynoi hellénistiques à fond blanc¹³.

Comme notre rhyton, celui de Hambourg n'a pas de provenance certaine connue. K. Tuchelt a proposé d'y voir un produit du domaine galato-phrygien, ou du moins influencé par lui, en invoquant aussi les rapports avec les rhytons d'Amisos, et suggère de le situer à l'époque hellénistique. C'est aussi à la fin du IV^e siècle ou au III^e siècle qu'il faudrait attribuer sans doute le rhyton de Genève, d'après les motifs décoratifs du calice. Ceux-ci, cependant, ne constituent certes pas la partie la plus marquante du vase, dont l'intérêt principal réside dans la représentation du cheval et de son cavalier. Elle nous ramène tout de suite dans un domaine plus oriental par ses diverses caractéristiques.

Nous avons déjà signalé la façon dont les pattes antérieures sont ramenées sous le poitrail, dans une attitude typique des représentations de protomes d'animaux dans l'art achéménide. Elle apparaît pourtant pour la première fois ici sur une protome de cheval. Sur tous les autres rhytons ornés d'un avant-train de cheval que l'on connaît, les pattes antérieures sont d'habitude étendues en avant¹⁴. La présence du cavalier est aussi un élément nouveau et tout à fait remarquable, unique même, puisqu'elle ne se retrouve nulle part ailleurs sur un rhyton. C'est donc à d'au-



Fig. 4. Plaque de revêtement en terre cuite. Musée d'Israël, Jérusalem.

tres types de représentations figurées qu'il faut se référer pour en trouver des parallèles. Et l'on est immédiatement amené à rapprocher ce cavalier et sa monture de ceux qui ornent les plaques de revêtement architectoniques en terre cuite polychrome du VI^e siècle av. J.-C., découvertes à Düver près de Burdur, c'est-à-dire aux confins de la Lydie et de la Phrygie antique¹⁵. On y voit représentée en relief toujours la même scène: un cavalier caracolant vers la droite précédé d'un griffon ailé.

Prenons comme exemple la plaque complète qui se trouve au Musée d'Israël à Jérusalem (fig. 4). Toutes les caractéristiques du costume du cavalier et du harnachement y sont semblables. Le cavalier porte une tunique rouge jusqu'aux genoux, à manches courtes sur un justaucorps à longues manches blanches et pantalon serré dans des chaussures, qui

paraissent aussi lacées, autant que la photographie permet de le voir. Ces deux pièces de vêtement, justaucorps collant recouvert d'une tunique, sont typiques du costume iranien¹⁶, et ont été conservées longtemps dans les peuples de cavaliers. Il n'est donc pas étonnant de les retrouver sur des représentations d'époque différente, puisque, nous l'avons vu, notre rhyton doit plutôt se situer au début de l'époque hellénistique, et que les plaques de Burdur sont datées du VI^e siècle avant J.-C.

La position même du cavalier est très proche, avec une main à la rêne et l'autre sur la crinière, à la seule différence que, sur les plaques de Burdur, c'est la main droite qui tient la rêne, et que c'est la gauche sur notre rhyton. Les détails peints sur la protome de cheval permettent de mieux expliquer le geste

de la main portée à l'encolure, qui était un peu énigmatique sur les reliefs de Burdur¹⁷. Nous y voyons en effet que le cavalier est en train, non pas de flatter sa monture, mais de se tenir à la tête du cheval (en réalité à la crinière, mais celle-ci n'est pas dessinée) de la main gauche passée sous la têtère. C'est un moyen souvent employé d'instinct en équitation pour s'assurer un meilleur appui, et qui paraît aussi avoir été un usage largement répandu dans l'antiquité.

Sur la plaque du Musée de Jérusalem, le cheval a le dos couvert d'un caparaçon blanc, dont émergent la tête et les pattes brunes; on distingue le bord dentelé de la chabraque, avec le collier de poitrail muni d'une pendeloque. Tous ces éléments se retrouvent sur notre protome, et permettent à leur tour de mieux l'interpréter. En effet, je pense que le blanc qui y recouvre le cheval n'est pas censé représenter la couleur de sa robe, mais celle d'un caparaçon qui lui couvre le dos, ne laissant apparaître comme partie nues, en brun, que les pattes et le ventre. Il faut cependant remarquer que la tête du cheval est également blanche, ce qui contredit un peu l'idée d'un caparaçon, à moins que celui-ci n'eût aussi recouvert la tête, ce qui est possible. Il se pourrait aussi qu'elle eût été peinte en blanc par une sorte de contamination. Le fait apparaît sur d'autres plaques de Burdur, où seule l'extrémité des pattes est brune, le reste du corps, y compris la tête, étant de la même couleur que le fond de la plaque¹⁸.

Comme nous avons déjà pu le noter dans la description du rhyton, ci-dessus, p. 215, la distribution de la couleur montre que la représentation stylisée du cheval se poursuit sur le calice jusqu'à la hauteur des épaules du cavalier, qui sont entourées d'une bande blanche, comme si la croupe du cheval était encore visible derrière elles, en projection verticale d'un plan normalement horizontal. De même, sur la paroi opposée du calice, la zone en brun lustré représentant le ventre remonte jusqu'au large bandeau noir qui sépare le haut du vase de la représentation animale.

Les ressemblances que nous avons pu relever entre les cavaliers des plaques de Burdur et celui de notre rhyton incitent à situer le lieu de fabrication de ce dernier en

Phrygie ou dans les régions limitrophes. Certains motifs décoratifs sont un argument supplémentaire en faveur d'une origine proche de la Phrygie: le décor de la chabraque en quadrillage à point central, celui de la bride, avec ses hachures de traits noirs entre deux lignes parallèles, qui se retrouve aussi dans le bandeau de séparation entre la protome et le calice, et même autour de l'embouchure, rappellent tous les deux d'anciens motifs traditionnels de la céramique phrygienne, dès le VII^e siècle avant J.-C.¹⁹. Malgré l'écart chronologique, ce rapprochement ne nous paraît pas trop téméraire dans un pays profondément conservateur comme l'étaient ces régions d'Asie Mineure.

L'analyse des deux parties de notre rhyton permet finalement de déterminer dans une certaine mesure sa provenance et sa date.

Le costume du cavalier, de type iranien, souvenir des siècles de domination achéménide, évoque les reliefs des plaques de Burdur. Les motifs décoratifs de la protome rappellent ceux de la céramique archaïque phrygienne. La forme du vase et la répartition de son décor sont à rapprocher de certains fragments de la série d'Amisos du Pont, et surtout du rhyton entier de l'exposition de Hambourg. Notre rhyton paraît donc provenir, lui aussi, d'un centre de production indigène situé dans la région englobant la Phrygie et la Cappadoce.

Sur les caractéristiques locales déjà citées, de style archaïsant, s'est greffée, nous l'avons vu, l'influence du monde grec, par l'introduction de motifs décoratifs qui se sont répandus en Asie Mineure à l'époque hellénistique. La maladresse même qui se manifeste dans l'exécution de ce décor sur notre rhyton – en particulier pour le rinceau – montre que son auteur n'avait pas encore acquis la dextérité due à une longue pratique, alors que les détails de la protome ne font pas preuve d'une telle faiblesse, mais sont au contraire rendus avec sûreté et précision. On peut en déduire que l'adoption de certains ornements de style grec était encore une nouveauté dans l'atelier où fut façonné le rhyton de Genève. C'est ce qui incite à proposer pour sa datation le début de l'époque hellénistique, fin du IV^e siècle ou III^e siècle avant J.-C.

¹ Pour l'histoire du rhyton en général, cf. B. SVOBODA, *Zur Geschichte des Rhytons*, dans: B. SVOBODA-D. CONCEV, *Neue Denkmäler antiker Toreutik*, Monumenta archaeologica IV, Prague, 1956 (cité ci-dessous SVOBODA); H. HOFFMANN, *The Persian Origin of Attic Rhyta*, *AntK*, 4, 1961, pp. 21-26 (cité ci-dessous HOFFMANN); K. TUCHELT, *Tiergefäße in Kopf- und Protomengestalt*, *Istanbuler Forschungen* 22, Berlin, 1962 (cité ci-dessous TUCHELT); J. et L. JEHASSE, *Un rhyton à protome de bélier*, dans: *Anthologie salaminienne*, ch. VI, pp. 85-92, Salamine de Chypre IV, Paris, 1973 (cité ci-dessous JEHASSE).

² Les restaurations ont été décelées nettement par un examen à la lumière fluorescente.

³ La petite cavité causée par ce prélèvement est visible sur la fig. 1, dans la fracture de la patte droite.

⁴ Rapport T. L. d'Oxford, Research Laboratory for Archaeology and the History of Art, 6 juin 1974: «it is estimated that material of the sample was last fired between 1250 and 2700 years ago. This result is considered consistent with the suggested period of manufacture of the object concerned».

⁵ Pour un même mélange de technique, cf. C. H. GREENEWALT, *An Exhibitionist from Sardis*, dans: *Studies presented to George M. A. Hanfmann*, Fogg Art Museum, Monographs in Art and Archaeology, II, Mainz, 1971, pp. 32-33; JEHASSE, p. 85, avec renvoi à H. HOFFMANN, *AJA*, 64, 1960, p. 277.

⁶ Cf. TUCHELT, chap. IV, p. 78.

⁷ Cf. HOFFMANN, p. 23; SVOBODA, p. 88.

⁸ Cf. E. AKURGAL, *Phrygische Kunst*, Ankara, 1955, p. 55 et n. 245, et pl. 34 c; TUCHELT, pp. 90 sq. et pl. 21, 1-3, avec rapprochement d'un troisième exemplaire semblable, de Cappadoce.

⁹ Cf. SVOBODA, pl. VII, a et b, et p. 52, avec n. 72 donnant les références de H. de GENOUILLAC, *Céramique cappadocienne*, Paris, 1926.

¹⁰ WILHELM HORNBOSEL und Mitarbeiter, *Kunst der Antike, Schätze aus Norddeutschem Privatbesitz*, Museum für Kunst und Gewerbe, Hamburg, 1976, p. 210, n° 190.

¹¹ Cf. SVOBODA, pl. I à IV, pour le rhyton de Prague, et p. 53, fig. 15, pour celui de Leningrad.

¹² Cf. H. A. THOMPSON, *Two Centuries of Hellenistic Pottery*, *Hesperia*, 3, 1934, pp. 438-439.

¹³ Cf. G. LEROUX, *Lagynos*, Paris, 1913, p. 36, n° 62 et pp. 96-97.

¹⁴ En réunissant les données apportées par TUCHELT à celles de SVOBODA, il est possible d'établir une première liste sommaire des rhytons à protome de cheval du monde

antique: 1. Rhyton en forme de cheval, de Suse, VII^e-VI^e siècle av. J.-C.; 2. *Id.*, trouvé à Maku, contexte chronologique inconnu (pour ces deux pièces, TUCHELT, p. 79). A remarquer que sur ces deux chevaux le harnachement, très complet, est rendu avec un luxe de détails et de décorations qui sera souvent repris par la suite, en particulier sur notre protome. 3. Fragment de cheval en terre cuite, trouvé en Cappadoce (TUCHELT, p. 89); 4. Rhyton à protome de cheval, de Cappadoce, en terre cuite (SVOBODA, pl. VII a, et p. 52); 5. *Id.* (SVOBODA, pl. VII b et p. 52; voir aussi TUCHELT, p. 93 et n. 98); 6. Rhyton en or, de Cappadoce, au British Museum (SVOBODA, pl. V b et p. 52); 7. Rhyton en argent, de Baschova Mogila, Bulgarie (SVOBODA, pl. VIII et pl. 51; TUCHELT, p. 101); 8. Rhyton en argent doré, de Poltawa, à l'Ermitage (SVOBODA, p. 54 et fig. 15; TUCHELT, p. 100); 9. Rhyton en argent, de Prague (SVOBODA, pl. I-IV; TUCHELT, p. 102); 10-11. Deux fragments de protomes de cheval, en terre cuite, à Délos (TUCHELT, p. 103); 12. Rhyton à protome de Pégase, en terre cuite, du Cabirion de Thèbes (TUCHELT, p. 95); 13. *Id.*, apulien, au British Museum (SVOBODA, pl. XII et p. 84); 14. Rhyton à protome de cheval en terre cuite, italiote, au Petit Palais, Paris (SVOBODA, p. 84, n° 281); 15. *Id.*, de Vulci (TUCHELT, p. 102); 16. *Id.*, apulien, au British Museum (SVOBODA, pl. XII et p. 84).

¹⁵ Cf. entre autres A. ÅKERSTRÖM, *Die architektonischen Terrakotten Kleinasiens*, Lund, 1966 (Skrifter utgivna av Svenska Institutet i Athen, 4^o, XI), pp. 218-220; *id.*, *A Horseman from Asia Minor*, *Bulletin Medelhavsmuseet*, Stockholm, 4, 1964, pp. 49-53; E. AKURGAL, *Orient et Occident*, Paris, 1969, p. 224, pl. 28, p. 228 et n° 897; *The Jan Mitchell Gift to the Israel Museum*, Jerusalem, 1974, n° 1; *Antikengalerie am Neumarkt*, Zurich, *Auktion XX*, 19.11.1970, n°s 16-19.

¹⁶ Cf. A. ÅKERSTRÖM, *A Horseman from Asia Minor*, p. 53; A. BOVON, *La représentation des guerriers perses et la notion de barbare dans la première moitié du V^e siècle*, *BCH*, 87, 1963, pp. 593-594.

¹⁷ Cf. A. ÅKERSTRÖM, *Die architektonischen Terrakotten...*, p. 220, n. 38 b, et *id.*, *A Horseman from Asia Minor*, p. 51, n. 8.

¹⁸ Cf. par exemple E. AKURGAL, *Orient et Occident*, p. 224, pl. 68.

¹⁹ Cf. G. et A. KÖRTE, *Gordion, Ergebnisse der Ausgrabung im Jahre 1900*, *JdI, Ergänzungsbeft V*, Berlin, 1904, pp. 57-58: fig. 21 à 23.